



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CHRONO
EnregTB
**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 24 juin 2022.

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Astride ERMAN
Tél : 03 87 34 33 27
E-mail : astride.erman@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Monsieur le Maire
Place Delacour
57420 POURNOY-LA-CHETIVE

OBJET : Commune de POURNOY LA CHETIVE – Travaux d'entretien de cours d'eau et de plantation -
Accord

RÉF. : Dossier N° 57-2022-00344– Dossier PE – Travaux cours d'eau - Pournoy-la-Chétive

P.J. : 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau),
concernant l'opération suivante :

Travaux d'entretien de cours d'eau et de plantation

Ce dossier a été déposé par : Monsieur Dominique BILOCQ

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57-2022-00344 en date du 24 juin 2022 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période
de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates
de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER